

EXTRAIT NO CE-20111104-06

PROCÈS-VERBAL DE LA SOIXANTE-SEPTIÈME ASSEMBLÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA CÔTE-NORD QUI S'EST TENUE PAR CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE LE 4 NOVEMBRE 2011

OBJET : Demande d'appui : mémoire de l'Association des centres d'urgence du Québec appuyant le maintien en opération du Centre de sauvetage maritime de Québec

PRÉSENCES :

Julien Boudreau
Christine Brisson
Jacques Gagnon
Serge Lévesque
Laurence Méthot
Lise Pelletier

Point 8 à l'ordre du jour

8. Demande d'appui : mémoire de l'Association des centres d'urgence du Québec appuyant le maintien en opération du Centre de sauvetage maritime de Québec

(...)

Considérant l'intention manifestée par le gouvernement fédéral de procéder à la fermeture du Centre de sauvetage maritime de Québec (CSMQ) de la Garde côtière canadienne et de transférer ses activités à Trenton et à Halifax;

Considérant l'importance des services du CSMQ pour la sécurité des usagers de la mer;

Considérant que le CSMQ est le seul à pouvoir garantir aux utilisateurs du fleuve et du golfe Saint-Laurent un service entièrement bilingue;

Considérant que la fermeture du CSMQ entraînera nécessairement une perte des connaissances locales (topographiques, climatiques, disponibilité des services, territoires couverts par les services d'urgence locaux), puisqu'un territoire de 200 000 km² serait ajouté aux territoires déjà très vastes d'Halifax et de Trenton;

Considérant les inquiétudes manifestées par les pêcheurs et les utilisateurs de ce vaste espace maritime qui craignent que cette décision entraîne une diminution de la qualité des services en général et des services français en particulier;

Considérant l'avis de l'Association des centres d'urgence du Québec qui préconise le maintien du CSMQ en raison du caractère essentiel des services qu'il offre en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine et plus largement dans l'ensemble des zones maritimes du Québec;

Il est proposé par monsieur Jacques Gagnon, appuyé par madame Laurence Méthot :

- que la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord demande aux autorités fédérales, notamment à la Garde côtière canadienne, au ministère des Pêches et des Océans ainsi qu'au commissaire aux langues officielles que le Centre de sauvetage maritime de Québec de la Garde côtière canadienne demeure ouvert et pleinement opérationnel;*
- que la Conférence régionale des élus de la Côte-Nord appuie le mémoire de l'Association des centres d'urgence du Québec qui vise à souligner au gouvernement fédéral l'importance de maintenir en fonction le Centre de sauvetage maritime de Québec de la Garde côtière canadienne.*

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme le
dix novembre deux-mille-onze



par Patrick Hamelin
Directeur général